



SCP DELECROIX NOTAIRES ASSOCIES

F- 01-2011

Documents et renseignements à fournir lors du 1^{er} rendez-vous d'ouverture de succession
Prévoir un acompte de **300€** lors de l'ouverture du dossier

Concernant le défunt

Extrait d'acte de décès
Noms, prénoms, adresses et état-civil des héritiers
Livret de famille du mariage et le cas échéant des mariages précédents
Contrat de mariage et éventuellement les changements du régime matrimonial
La convention de PACS
Donation entre époux
Donations antérieures ou dons manuels consentis aux héritiers

Concernant les héritiers et les légataires

Le livret de famille
Copie du contrat de mariage, de la convention de PACS ou du jugement de divorce s'il y a lieu
Copie recto-verso de la pièce d'identité

Documents concernant l'actif

- Titres de propriétés des biens :
- possédés au jour du mariage
 - recueillis par les époux pendant le mariage (donation, donation-partage, partage, délivrance de legs, attestation de propriété...) + quittance des frais et droits de succession
- € Titre(s) d'acquisition des immeubles de communauté
 - € Titre(s) d'acquisition des fonds de commerce, extrait K.Bis et statuts de société
 - € Baux en cours
 - € Véhicules automobiles : carte grise + série des véhicules
 - € Copies des 2 derniers bulletins de salaires du défunt (si en activité au moment du décès)
 - € Coordonnées des caisses de retraite, titres et brevets de pension (du défunt), numéro de Sécurité Sociale
 - € Livrets de Caisse d'Épargne, Comptes en banque (courant, livret, Épargne logement, Titres...) + RIB

Δ Lorsque les époux sont mariés sous le régime de la communauté, il faut déclarer les comptes du défunt et ceux du conjoint survivant

- € Assurance-vie et contrats assimilés du défunt
- € Assurance-vie du conjoint survivant si marié sous le régime de la communauté

→→→ voir au verso

Documents concernant le passif

- € Dernier appel de fonds du syndic
- € Copie de la facture des frais funéraires
- € Factures dues au décès
- € Bordereaux d'impôts ou avis d'imposition de l'année en cours (taxe foncière, taxe d'habitation, impôt sur revenus, CSG, ISF)
- € Fonds National de Solidarité, Aide Sociale
- € Cautionnement consenti par le défunt
- € Prestation compensatoire due par le défunt
- € Pensions alimentaires
- Emprunts en cours

Documents concernant les biens propres

Si les époux sont mariés sous un régime de communauté, on appelle biens propres, les biens acquis avant mariage ou hérités ou reçus par donation pendant la communauté

- L'acte de partage des successions recueillies par l'époux + déclarations de successions
- La copie des donations recueillies pendant le mariage
- La liste des travaux payés par la communauté et portant sur les biens propres